



Le 12 DEC. 2013

**CABINET DU MAIRE**

Objet : Courrier du 25/11/2013

Ecole élémentaire La Fontaine

N/REF : NC/292286

Tél : 01.43.02.42.00

**93340 LE RAINCY**

Madame,

Par courrier en date du 25 novembre 2013, arrivé en Mairie le 3 décembre et enregistré sous les références CAB/291648, vous avez, avec plusieurs autres représentants de fédérations de parents d'élèves, attirer mon attention sur plusieurs points au sein de l'école élémentaire La Fontaine.

Je souhaite vous apporter des éléments de réponse sur chacun de ces points qui, pour certains, sont très excessifs et polémiques mais pour lesquels je voulais tout de même vous répondre.

En ce qui concerne les toilettes situées dans la cour de l'école, les Services Techniques procèdent actuellement à des réglages sur les portes afin que les enfants ne soient pas enfermés à l'intérieur. Ces portes sont effectivement assez anciennes et au fil du temps et de l'usage, leur aspect et leur mécanisme se trouvent altérés. Nous allons faire étudier le coût de leur remplacement.

Toujours dans ces toilettes et à propos du chauffage, les radiateurs ont été commandés. Leur livraison est prévue dans les prochains jours et ils seront immédiatement installés.

Pour ce qui est du manque d'hygiène que vous évoquez, je souhaite vous rappeler que nous avons procédé au remplacement des WC à la turque par des sièges adaptés aux enfants, pour davantage d'hygiène. En 2012, une première partie avait été remplacée et, à l'été 2013, ce chantier a été achevé. Dans cette démarche d'amélioration du confort des enfants, nous avons également équipé ces toilettes de sèche mains électriques.

**Enfin, l'entretien de ces toilettes est effectué tous les jours par le gardien de l'école.**

En ce qui concerne vos remarques sur l'état général de l'école, je vous informe qu'une consultation est actuellement en cours pour la réfection des murs de la cour et que des réparations de l'enrobé de la cour ont eu lieu mercredi 11 décembre.

Ensuite, vous me faites part d'œufs avariés qui auraient été servis au restaurant scolaire le 15 ou le 16 septembre 2013.

.../...

Tout d'abord, il est regrettable que personne n'ait porté cette information à notre connaissance avant le 8 novembre, date du Conseil d'école.

Il y a pourtant eu une Commission des Menus le 8 octobre 2013, à laquelle assistaient des représentants de parents d'élèves des autres groupes scolaires, et au cours de laquelle ce problème n'a jamais été évoqué. Il est important de préciser que les mêmes plats, avec les mêmes composants, sont servis dans toutes nos écoles.

Pour la journée du 16 septembre 2013, il s'agissait d'œufs durs accompagnés de coquillettes et de ratatouille.

En effet, 2 à 3 enfants se sont plaints de maux de ventre mais il n'est pas rare que les enfants signalent ce type de symptôme ; en revanche, aucun certificat médical n'a été adressé.

Néanmoins et compte-tenu des dysfonctionnements que vous mentionnez, j'ai demandé à notre prestataire de fournir les documents relatifs aux procédures de préparation, de conditionnement et de livraison de ces plats.

Après un examen attentif de ces documents, il s'avère que le traitement en cuisine centrale est conforme aux règles d'hygiène alimentaire et qu'il n'y a pas eu de rupture de la chaîne du froid.

A toutes fins utiles, vous voudrez bien trouver ci-après une copie de ces documents.

Enfin, je souhaitais ramener une juste proportion à vos propos. L'école élémentaire La Fontaine n'est pas dans un état de vétusté important mais il est vrai que son architecture et les matériaux de construction lui confèrent un aspect ancien.

La Municipalité reste attentive aux conditions de vie quotidiennes des 1 400 enfants inscrits dans les établissements scolaires de la ville mais, et vous le savez, compte tenu des contraintes qui pèsent sur le Budget Communal, nous ne pouvons pas mener tous les travaux en même temps.

Une rencontre aura lieu avec la société SOGERES, avant Noël, pour confronter ces informations avec ce prestataire avec lequel nous n'avons pas eu de problème jusqu'à maintenant.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments et restant à votre disposition, Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Eric RAOULT**  
Ancien Ministre  
Maire du Raincy.

